

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 23 Juin 2026

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	12	12
Date de convocation			
18 juin 2026			

Objet de la délibération
Charte de confidentialité

N° de délibération
014 - 2026

Présents : Delphine POIRIER, Catherine CLIMENT, Katarzyna BOUALAM, Isabelle CARITA-MARTINEZ, Véronique GALTIER, Blandine MAILLARD, Chloé ARCANGELI, Vincente OBIOL, Valérie ALLOUCHE, Chantal FLAMENT, Chantal MILESI, Claire DEFLAUX,

Absent(s) : Jean-Marie FOURNIER, Annie COGNON, André AGNIEL

* * *

Rapporteur : Delphine POIRIER, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jonquières Saint Vincent est un établissement public administratif chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Dans le cadre de ses missions, le CCAS est amené à collecter, traiter et conserver des données à caractère personnel.

La présente charte définit les engagements du CCAS en matière de confidentialité et de protection des données, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille, et notamment les articles L.123-4 à 123-9 et R.123-1,

Où l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

D'adopter le règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale dans les conditions exposées par Madame Delphine POIRIER, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

La Vice-Présidente

Delphine POIRIER

